

THE SOVEREIGN BANK of Canada

Incorporée par Acte du Parlement.

CAPITAL AUTORISÉ, - - \$2,000,000.00
 CAPITAL SOUSCRIT, - - 1,300,000.00
 (Souscrit en entier à 25 p. c. de prime.)

Président : **H. S. HOLT.** Gérant Général : **D. M. STEWART.**

Succursales :

ONTARIO
 Amherstburg, Ottawa, Market,
 Aylmer, Perth,
 Belmont, St. Catharines,
 Claremont, Stirling,
 Clinton, Stouffville,
 Crediton, Toronto,
 Exeter, Unionville,
 Harrow, QUEBEC
 Havelock, Prolisburg,
 Markham, Montréal,
 Milverton, Montréal Ouest,
 Mount Albert, Sutton,
 Newmarket, Waterloo,

Banquiers et Correspondants

J. P. MORGAN & Co., - - - - - New York
 THE STANDARD TRUST COMPANY,
 THE NATIONAL BANK OF COMMERCE }
 THE COMMERCIAL NATIONAL BANK } Chic
 J. S. MORGAN & Co., - - - - - Londres
 DRESDNER BANK, - - - - -
 MORGAN, HARRIS & Co., - - - - - Paris
 DRESDNER BANK, - - - - - Berlin

THE MOLSONS BANK

Incorporée par acte du Parlement en 1855.

BUREAU PRINCIPAL - - - - - Montréal
 Capital Autorisé - - - - - \$5,000,000.00
 Capital Payé - - - - - 2,930,850.00
 Fond de Réserve - - - - - 2,720,778.00

BUREAU DE DIRECTION.

WM. MOLSON MACPHERSON, Président. S. H. EWING
 Vice-Président. W. M. RAMSAY, J. P. O'NEILL, H. MARKLAND
 Molsos. Lt. Col. F. O. HENSHAW, W. C. MCINTYR
 JAMES ELLIOT, Gérant Général.
 A. D. DURNFORD, Inspecteur en Chef et Surintendant des
 Succursales.
 W. H. DRAPER, Inspecteur H. LOCKWOOD, } Asst Ins
 W. W. L. CHIPMAN, }
SUCOURS SALES : Acton, Q., Alvinston, O., Arthabaska,
 Q., Aylmer, O., Brockville, O., Calgary, Alb., Chester
 ville, O., Chicoutimi, Q., Clinton, O., Exeter, O., Frankford
 O., Fraserville, Q., Hamilton, O., Hensall, O., Highgate, O.,
 Iroquois, O., Kingsville, O., Knowlton, Q., London, O., Mea
 ford, O., Montréal, Q., rue "ain", Catherine, Montréal, Mont
 réal Market & Harbour, Place Jacques-Cartier, Morrisburg,
 O., Norwich, O., Ottawa, O., Owen Sound, O., Port Arthur,
 O., Quebec, Q., Revelstoke, B. C., Ridgetown, O., Simcoe, O.,
 Smiths Falls, O., Sorel, Q., St. Thomas, O., Toronto, O.,
 Toronto Inn, O., Trenton, O., Vancouver, B. C., Victoriaville,
 Qué., Wales, O., Waterloo, O., Winnipeg, Man., Woodstock, O.
AGENTS : Londres, Paris, Berlin et dans toutes les
 principales villes du monde.
 Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres
 circulaires pour voyageurs.
 Attention sérieuse apportée aux Collections.

GEO. GONTHIER,

Expert Comptable et Auditeur ; Expert repré
 sentant The Account, Audit Co'y, Limited of
 New York. Spécialité : Audition de livres et orga
 nisation de comptabilité d'après méthode appelée
 "Balance Sheet system of Accounts."
 15 et 17, Côte de la Place d'Armes, Montréal
 TEL BELL, MAIN 2113.

ARTHUR GAGNON, L. A. CARON,
 Gérant de la Succession, Auditeur des villes de
 Hon. Jean L. Beaudry, Maisonneuve,
 Valleyfield et St-Paul.

Gagnon & Caron,

COMPTABLES, CURATEURS,
 LIQUIDATEURS et COMMISSAIRES C. S.
 Chambres 41 & 42
 Bâtisse des Tramways, MONTREAL.
 Téléphone Bell : -Main, 815.



HAMILTON STAMP & STENCIL WORKS,
 HAMILTON, ONT. H. BARNARD, PROP.

onces de chlorure de chaux pour un gal
 lon d'eau, en vue de la désinfection des
 matières fécales. Diluée dans le double
 de son poids d'eau, cette solution peut
 servir à la désinfection des crachats, de
 l'urine, des produits morbides.

On doit préférer le chlorure de chaux
 au sublimé corrosif pour la désinfection
 des fosses d'aisances et des latrines, par
 ce que les composés ammoniacaux dé
 composent le sel mercuriel et lui enlè
 vent toute activité. Le chlorure de
 chaux doit être mélangé aux matières à
 désinfecter, dans la proportion d'un tren
 tième du poids de celles-ci.

Le Chlorure de chaux est employé
 pour la désinfection des wagons ayant
 servi au transport des animaux.

Iode. - L'alcoolé d'iode, plus ou moins
 étendu d'eau, et les solutions iodurées
 iodées désinfectent puissamment les
 plaies; mais leur action caustique, ou
 tout au moins irritante, selon les doses,
 oblige à les considérer comme substitu
 tifs plutôt que comme désinfectants.

Brome. - L'alcoolé de brome au dixiè
 me, dont l'action est analogue à celle de
 l'alcoolé d'iode, est également employé
 en dissolution dans l'eau pour le traite
 ment des plaies.

Ces deux désinfectants, employés sur
 tout en thérapeutique, agissent comme
 décomposants chimiques sur la matière
 virulente, et comme caustiques sur les
 tissus imprégnés.

AGENTS DESOXYDANTS

L'oxygène est nécessaire à la produc
 tion et au progrès des fermentations.
 c'est-à-dire à la vie et au développement
 des microbes; en le supprimant on le
 détruit; c'est par l'emploi de l'acide sul
 fureux, des sulfites et des hyposulfites
 qu'on y parvient.

Acide sulfureux - C'est un désinfect
 tant très énergique et efficace; non-seu
 lement il tue les microbes, mais encore
 il décompose les matières organiques en
 agissant sur l'acide sulfurique, comme
 oxydant, et en produisant de l'eau et un
 dépôt de soufre d'après la réaction sui
 vante:

Acide sulfureux (SO₂) + acide sulphy
 drique (2 SH) = soufre (3 S) + eau
 (2 HO).

La fumigation sulfureuse est très fa
 cile à réaliser en brûlant une quantité
 suffisante de soufre dans les locaux à dés
 infecter. Elle doit être recommandée
 pour assainir les habitations, les navi
 res, etc., en cas d'épidémies. Il suffit de
 faire brûler quelques allumettes soufrées
 dans une table de nuit infecte pour faire
 disparaître l'odeur d'urine putréfiée dont
 elle est imprégnée. La fumigation sul
 fureuse assainit les linges, vêtements, etc.
 des galeux; les literies, etc.

Hyposulfite de soude. - Avec ce sel, on
 suspend toute fermentation jusqu'à ce
 que l'oxygène qu'il absorbe d'une manière
 continue l'ait transformé en sulfate;
 son action est donc passagère.

On l'a employé pour la conservation
 des viandes fraîches en boîtes soudées.
 Des médecins italiens l'ont administré à
 des malades atteints d'affections typhi
 ques, charbonneuses, putrides, en vue de
 détruire à l'intérieur les germes de la
 maladie, sans produire aucun effet toxique;
 les malades le supportent en potion
 ou en tisane, à la dose de 19 gr. par jour.

La dissolution aqueuse d'hyposulfite
 de soude à un cinquième est un excel
 lent désinfectant à employer en lotions
 ou en applications sur les plaies; on

**BANQUE PROVINCIALE
 DU CANADA**

BUREAU PRINCIPAL :
 No. 9 Place d'Armes . . . MONTREAL

BUREAU D'ADMINISTRATION

Monsieur G. N. DUCHARME, - - - - - Président.
 Capitaliste de Montréal.
 Monsieur G. B. BURLAND, - - - - - Vice-Président
 Industriel de Montréal.
 L'Hon. LOUIS BEAUBIEN, - - - - - Directeur
 Ex-Ministre de l'Agriculture.
 Monsieur H. LAPORTE, - - - - - Directeur
 De l'Epicurie en Gros Laporte, Martin & Cie.
 Monsieur S. CARSELEY, - - - - - Directeur
 Propriétaire de la maison "Carseley," Montréal.
M. Tanoréde Bienvenu, - - - - - G-érant-Général
M. Ernest Brunel, - - - - - A-ssistant-Gérant
M. A. S. Hamelin, - - - - - A-uditeur

SUCOURS SALES :

MONTREAL: 316 Rachel, (coin St-Hubert); 271 Roy,
 (St-Louis de France); 1138 Ontario, coin Panet; Magasin
 Carseley; Abattoirs de l'Est, rue Frontena.
 Berthierville, P. Q.; D'Israël, rue Frontena.
 Terrebonne, P. Q.; St. Guillaume d'Upton, P. Q.; Pier
 reville, P. Q.; Valleyfield, P. Q.; Ste-Scholastique, P. Q.
 Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

Sir ALEXANDRE LAPOSTOLLE, - - - - - Président
 Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 M. le Dr E. P. LACHAPPELLE, - - - - - Vice-Président
 Honorable ALFRED A. THIBAUDEAU, Sénateur,
 (de la maison Thibau, Frères de Montréal.)
 Honorable LOMER GOUIN, Ministre des Travaux Publics
 de la Province de Québec.
 Dr A. A. BERNARD et L'hon JE NGBROUARD,
 Conseiller législatif.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Emission de certificats de dépôt spéciaux à un taux d'in
 térêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p.c. l'an suivant
 termes, Intérêt de 3% l'an payé sur dépôts payables à
 demande.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P. Q.
CAPITAL PAYE - - - - - \$329,465
RESERVE - - - - - 75 000

DIRECTEURS :

G. C. DESSAULLES, - - - - - Président.
 J. R. BRILLON, - - - - - Vice-Président.
 L. P. MORIN, - - - - - V. B. SICOTTE,
 DR E. OSTIGUY, - - - - - EUSEBE MORIN,
 JOS. MORIN
 W. A. MOREAU, - - - - - L. F. PHILIE,
 Caissier, - - - - - Inspecteur.

Succursales :

S-Césaire, - - - - - M. N. Jarry, gérant.
 Farnham, - - - - - J. M. Bélanger, gérant.
 Ierville, - - - - - J. F. Moreau, pro-gérant.
 Assomption, - - - - - H. V. Jarry, gérant.
Correspondants: -Canada: Eastern Townships
 Bank et ses succursales. États-Unis: New York,
 The First National Bank, Ladenburg, Thalman &
 Co.; Boston: Merchants National Bank.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de Charles Desmarteau,
 COMPTABLE, AUDITEUR,
 LIQUIDATEUR DE FAILLITES
 Commissaire pour
 Québec et Ontario.
 Bureaux, 1508 et 1608 rue Notre-Dame,
 Montréal.

J. CHARTRAND, P. L. TURGEON

**CHARTRAND & TURGEON
 COMPTABLES**

Règlement de difficultés entre débiteurs et créanciers
Tel. Bell Main 2638 180 rue St-Jacques,
" Marchands-642 MONTREAL

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT
 210 NEW YORK LIFE BLDG
 11 Place d'Armes, Montreal
 TELEPHONE MAIN 1787